

Université du Québec à Montréal

Département de Science Politique

Session Automne 2018

POL 4711-10

Théories des organisations et administration publique

Chargée de cours : Patricia Gazzoli

Bureau : A-1675

Téléphone : 987 3000 poste 1840

Courriel: gazzoli.patricia@uqam.ca

Heures de bureau : jeudi, de 13 :30 à 17 :00, sur rendez-vous

Descriptif du cours

Les grands courants de la théorie des organisations et leur mobilisation dans la compréhension de l'administration publique. Initiation aux principaux concepts de l'analyse organisationnelle. Analyse des principes qui guident la mise en place des structures et le fonctionnement des administrations publiques.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Ce cours vise à permettre aux étudiants-es de se familiariser avec les principales approches théoriques pour l'analyse des organisations et leur application dans le secteur public.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant- e devrait être en mesure de :

- Présenter les principales notions théoriques pertinentes à la compréhension des organisations;
- Utiliser ces théories pour l'analyse organisationnelle des secteurs public et parapublic;

- Proposer une analyse critique des forces et des faiblesses des théories pour l'étude des organisations ;
- Se situer face aux approches de gestion.

Démarche pédagogique

Ce cours s'inspire de la perspective théorique développée par Linda Rouleau, dans *Théories des organisations - Revue et augmentée : Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*. Cette auteure classifie et présente les principales approches théoriques utilisées dans les études organisationnelles, du début du XXème siècle à nos jours. D'autres textes seront aussi utilisés selon l'approche théorique discutée, afin d'optimiser la compréhension des étudiants et la mobilisation des théories dans l'analyse organisationnelle.

Notre démarche pédagogique comprend, outre les exposés magistraux et interactifs, différentes activités pédagogiques qui permettront aux étudiants - es de mettre en pratique et de critiquer les courants théoriques. En ce sens, pour atteindre les objectifs mentionnés, les stratégies pédagogiques suivantes seront mises en œuvre :

- Exposés et discussions.
- Débats
- Exercices et/ou études de cas.
- Mini-recherches sur des thèmes de l'actualité
- Travaux individuels ou en équipe.

Modes d'évaluation et échéances

Examen de mi-session (sessions 1 à 5)	5 novembre 2018	20%
Examen final (sessions 6 à 10)	17 décembre 2018	30%
Étude de cas (en duos ?)	19 novembre 2018	20%
Séminaire : études critiques en Administration publique	26 novembre 2018	14%
Activités étudiantes (sous forme de petits travaux/réflexions réalisés en salle de cours)	Tout au long du cours 2 points par séance à l'exception des séances qui demandent de la préparation au préalable (le 15 et le 29 oct). Ces dernières : 3 points par séance.	16%

À noter que, dans le cadre des travaux écrits, l'étudiant devra faire mention de **toutes les citations tirées d'un document appartenant à autrui**, en utilisant les guillemets et des **références exactes** pour chacune d'elles, à défaut de quoi, les règles de l'UQAM en matière de plagiat pourront être appliquées.

Critères d'évaluation

Évaluation	Éléments évalués	Points attribués
Examen de mi-session 50% choix multiple 50% questions ouvertes à court développement	Qualité du contenu théorique des réponses Capacité de tisser des liens entre différentes théories / les comparer Capacité de tisser des liens entre les théories et la pratique Expression écrite / présentation Total	10 (partage de points approx.) 5 5 (2 points de pénalité) 20 points
Examen final 50% choix multiple 50% questions ouvertes à court développement	Qualité du contenu théorique des réponses aux questions ouvertes Capacité de tisser des liens entre différentes théories / les comparer Capacité de tisser des liens entre les théories et la pratique Expression écrite / présentation Total	10 (partage de points approx.) 5 15 (2 points de pénalité) 30 points
Étude de cas en duos	Intégration des notions théoriques vues en salle de cours Qualité de l'analyse Pronostic et justification Expression écrite / présentation Total	5 10 5 (2 points de pénalité) 20 points
Séminaire : études critiques en Administration publique	Contenu des textes présenté Organisation de l'information Incitation à la participation de la classe Total	8 4 2 14 points
Activités étudiantes (sous forme de petits travaux/réflexions réalisés en salle de cours)	Présence et participation active aux activités proposées Lorsque l'activité exige une préparation : 1 point additionnel	17/09; 24/09; 12/11; 19/11; 03/12 : 2 points chaque 15/10; 29/10 : 3 points chaque

Gestion des problèmes d'équipes

Les membres d'une équipe sont responsables de la gestion de leurs différends à l'interne, ceci étant une partie intégrante de l'apprentissage visée par les travaux collectifs. Néanmoins, en cas de problème majeur, ils doivent en informer le professeur dans les plus brefs délais (maximum de 3

semaines avant la date de présentation orale) qui tentera de les aider à trouver un arrangement, à défaut de quoi la méthode de notation croisée sera de mise. Dans ce cas, chaque membre de l'équipe devra évaluer ses co-équipiers sur 100%. Les évaluations devront être envoyées au professeur (avant la date de remise du travail) de façon confidentielle avec un bref justificatif de la note attribuée à chacun. Ces évaluations seront prises en compte pour la pondération individuelle de la note attribuée par le professeur au groupe. Le professeur pourrait demander à chaque membre de spécifier la partie qu'il aurait lui-même rédigé. Si nécessaire, le professeur pourrait également demander aux étudiants concernés de lui transférer leurs correspondances dans le cadre de ce travail d'équipe.

Lectures

Nous adopterons un livre de base sur la Théorie des organisations, soit :

Rouleau, L. 2007 *Théories des organisations - Revue et augmentée : Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*. Canada, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, Chapitre 8, 277 pages.

Ce livre est disponible aux étudiants de l'UQAM en version numérique, via Archipel. Toutefois, l'enseignant pourra commander des exemplaires (papier) à la Coop, si des étudiants en veulent (coût : 36,00 – 40,00).

Presque tous les autres textes sont d'accès public ou peuvent être obtenus en version numérique à la bibliothèque de l'UQAM. Lorsque possible, le lien URL au texte sera sur Moodle. L'enseignant montrera, lors du premier cours, comment obtenir les textes numériques. D'autres indications de l'enseignant suivront.

Tableau synoptique

	Séances	Contenu
1	10 septembre	Présentation du plan de cours Exercice d'introduction : Qu'est-ce qu'une organisation?
2	17 septembre	Les écoles de pensée en théorie des organisations
3	24 septembre	L'école classique : Taylor, Fayol et Ford La bureaucratie weberienne
4	15 octobre	L'école des relations humaines et les théories de la motivation
	22 octobre	Semaine de relâche
5	29 octobre	L'analyse systémique, la théorie de la contingence et l'écologie des populations
6	5 novembre	Examen de mi-session
7	12 novembre	L'analyse symbolique : la culture des organisations
8	19 novembre	L'analyse politique : Le pouvoir organisationnel et l'analyse stratégique

9	26 novembre	L'analyse sociologique : Le néo-institutionnalisme Remise de l'étude de cas : L'Hôpital Davidson
10	3 décembre	Les théories critiques
11	10 décembre	Le postmodernisme
12	17 décembre	Examen final

Plan détaillé

Date 10-09-2018

Introduction au cours

Présentations des étudiants et de la chargée de cours

Revue du plan de cours

Bibliographie du cours et Moodle

Thème I – Qu'est-ce qu'une organisation?

Activité étudiante:

Élaborez en quelques lignes une « définition » sur ce qu'est une organisation, non pas telle qu'elle devrait être dans l'idéal, mais telle qu'elle est dans la réalité (selon votre expérience). Mettez cette définition par écrit. Un membre de votre équipe aura à présenter la définition et sa justification en plénière à la fin de la séance (5 min).

Lecture :

Scott, W. Richard. 2003. « The Subject is Organizations ». In *Organizations: rational, natural, and open systems*, p. 3-32, Upper Saddle River, N.J.: Prentice Hall.

Date 17-09-2018

Thème II – Les écoles de pensée en théorie des organisations

Évolution et classification des théories organisationnelles

Lectures :

Hatch, M.J. 2000. *Théories des organisations: de L'intérêt de perspectives multiples*. Paris : De Boeck, 418 pages. pp. 36-60.

Morgan, G. 1999. Introduction dans *Images de l'organisation*. Québec : ESKA.

Rouleau, L. 2007. « Introduction. Des paradigmes aux théories de la modernité », dans *Théories des organisations - Revue et augmentée : Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*. Canada, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, Chapitre 8, 277 pages, p. 1- 10.

Activité étudiante:

Discussion en groupes et en plénière : Les organisations publiques : comment les analyser en mobilisant les théories de l'organisation ? Quels facteurs faudrait-il considérer ? Quelles théories seraient les plus adéquates pour le faire ?

Date 24-09-2018**Thème III – L'école classique**

L'organisation scientifique du travail : Taylor, Fayol et Ford
La bureaucratie weberienne

Lectures :

Rouleau, 2007. Chapitres 1 (1.1) et 2 (2.1).

Activité étudiante :

Discussion sur la citation de Weber : Pourquoi la cage dorée? Est-elle encore là, en version numérique?

Pour le prochain cours : rechercher dans l'Actualité des informations sur le changement du régime de retraite des employés municipaux.

Date 15-10-2018**Thème III – L'école des relations humaines et les théories de la motivation****Lectures :**

Rouleau, chapitre 1 (1.2).

Maslow, Abraham H. 2008. Première partie : La théorie de la motivation. Chapitre 5. La hiérarchie des besoins et Dans *Devenir le meilleur de soi-même: besoins fondamentaux, motivation et personnalité*. Paris : Eyrolles p. 113 – 136.

Activité étudiante:

Débat sur les changements dans le régime de retraite des fonctionnaires municipaux à partir de la théorie de la motivation. Travail en petites équipes, discussion en plénière.

Pour le prochain cours : rechercher dans l'Actualité des informations sur la *Loi sur les mines* et du régime de redevances (2013) e sur le lobby de l'industrie minière.

Date 29-10-2018**Thème IV – L'analyse systémique, la théorie de la contingence et l'écologie des populations**

Lectures :

Rouleau, 2007. Chapitre 4 et chapitre 5 (5.2)

Activité étudiante:

Analyse du lobby de l'industrie minière au Québec et ses effets sur la *Loi sur les mines* et du régime de redevances (2013) à la lumière de la théorie de la contingence et de la théorie de l'écologie des populations. Travail en petites équipes, discussion en plénière.

Date 5-11-2018**Examen de mi-session****Date 12-11-2018****Thème IV – L'analyse symbolique**

La culture organisationnelle

Lectures :

Rouleau, 2007. Chapitre 8 (8.1, 8.2)

Lewis, Dianne. 1999. « Introuvable culture d'entreprise », *L'Expansion Management Review*, Juin, p. 23-28.

Activité étudiante

Exercice en salle de cours : La culture du département de Science politique de l'UQAM.

Date 19-11-2018**Thème IV – L'analyse politique**

Le pouvoir organisationnel et l'analyse stratégique

Lecture :

Dupuis, J.-P. 2007. « Une approche sociologique de la dynamique interne de l'entreprise - Les acteurs, leurs buts, leurs ressources, leurs stratégies et les enjeux de leurs interactions ». In *Sociologie de l'entreprise. Sociologie de l'économie, du travail et de l'entreprise*, sous la dir. de J.-P. Dupuis, Montréal : G. Morin.

Activité étudiante

Étude de cas en salle de cours : Un nouveau maire arrive.

Pour le prochain cours : Remise de l'étude de cas en duo : L'Hôpital Davidson

Date 26-11-2018

Thème IV – L'analyse sociologique

Le néo-institutionnalisme

Lectures :

Rouleau, 2007. Chapitre 5 (5.1)

Lawrence, T., R. Suddaby et Leca, B. 2011. «Institutional Work: Refocusing Institutional Studies of Organization». *Journal of Management Inquiry*, vol. 20, no 1, p. 52-58.

Activité étudiante

Analyse du Nouveau management public sous le point de vue néo-institutionnaliste

Date 3-12-2018

Thème IV – Les théories critiques

Lectures :

Rouleau, 2007. Chapitre 10.

Activité étudiante

Séminaire sur les études critiques en administration publique. La suggestion des textes à présenter sera disponible dès que possible.

Date 10-12-2018

Thème IV – Le postmodernisme

Lectures :

Rouleau, 2007. Chapitre 11.

Activité étudiante

Révision pour l'examen final

Date 17-12-2018

Examen final

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca

www.trepepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM